

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

REP PMCB : nouvelle hausse des barèmes, la benne est pleine !

Alors que la refondation de la REP PMCB se poursuit, avec des textes réglementaires en cours de consultation, la FFB rappelle son soutien aux arbitrages ministériels, dangereusement mis en cause par certains acteurs. Elle dénonce cependant avec fermeté les hausses de barèmes annoncées par les éco-organismes durant cette phase transitoire, en totale contradiction avec les promesses de la réforme.

Les arbitrages rendus par le gouvernement sur la refondation de la REP PMCB font l'objet d'attaques répétées. La FFB affirme clairement son soutien à ces orientations et réfute les arguments avancés par leurs détracteurs. Aller à l'encontre des décisions prises par le gouvernement, c'est ignorer le surcoût insoutenable pour la filière du bâtiment qui en résultera sur le prix des matériaux.

Les textes réglementaires issus de la réforme sont en cours de consultation, avec un objectif de publication à l'été 2026 et une mise en œuvre au 1^{er} janvier 2027.

Cette période de transition ne saurait servir de prétexte à des augmentations de barèmes. Or, c'est précisément ce que viennent d'annoncer les quatre éco-organismes de la filière. La FFB dénonce avec la plus grande fermeté ces hausses, qui touchent notamment les filières matures — inertes, bois, plâtre — que la réforme s'était pourtant promis de soulager. C'est sur cette promesse que les artisans et entrepreneurs ont accepté de s'engager dans ces travaux aux côtés de l'État. Il n'est pas possible d'un côté d'appeler à une refondation partagée et, de l'autre, d'augmenter une nouvelle fois les coûts des écocontributions.

D'autant que cela s'ajoute aux pressions tarifaires croissantes sur les matériaux, alimentées par les tensions au Moyen-Orient auxquelles les entreprises font déjà face. Dans ce contexte économique particulièrement dégradé, alourdir encore les charges qui pèsent sur la filière est irresponsable.

La FFB exige le gel immédiat des hausses annoncées, une transparence totale sur la construction des barèmes et un engagement ferme sur une trajectoire de baisse substantielle des coûts pour les filières matures.

Comme le rappelle Olivier Salleron, président de la FFB : « *Les artisans et entrepreneurs sont saturés de cette REP. La FFB soutient les arbitrages rendus par le ministre Lefèvre, qui vont dans le bon sens. Mais la refondation ne peut pas se résumer à un exercice de communication alors même que les barèmes continuent d'augmenter, notamment pour combler les déficits. La FFB sera intransigente dans les négociations à venir. La refondation de la REP PMCB ne peut réussir qu'avec les entreprises, pas contre elles* ».